



RIC

(Receiver-in-canal)

Contour avec écouteur déporté



MODE D'EMPLOI

Ce mode d'emploi s'applique aux modèles suivants :

STARKEY MICRO RIC312T MUSE iQ

STARKEY RIC312T MUSE iQ

- microRIC pile 312 - Marron RIC pile 312 - Marron

Configuration

- STANDARD
 PUISSANCE ABSOLUE

Type d'embout

- Embout STANDARD
 Embout sur-mesure
 Ecouteur sur-mesure PUISSANCE ABSOLUE

Bienvenue

Nous vous remercions d'avoir choisi les aides auditives RIC Starkey. Votre ou vos aides auditives ont été programmées pour répondre à vos besoins auditifs particuliers. Les paramètres acoustiques ont été programmés avec précision par votre audioprothésiste.

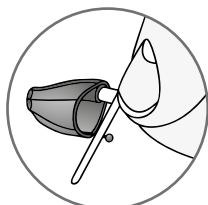
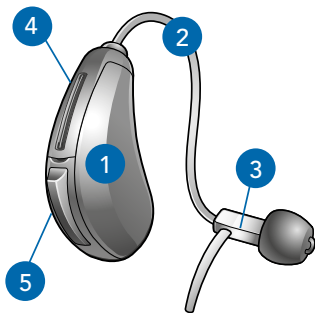
Afin de profiter de tous les avantages que peuvent offrir vos aides auditives, nous vous recommandons de lire attentivement toutes les instructions contenues dans ce mode d'emploi.

Votre audioprothésiste se tient à votre disposition pour vous fournir des informations supplémentaires, si cela est nécessaire, sur l'utilisation et l'entretien de vos aides auditives.

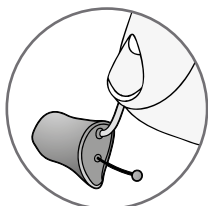
Identification	
microRIC 312	2
RIC 312	4
Préparation	
Pile/Indicateurs	6
Insertion et extraction	9
Fonctionnement	
Marche & Arrêt	11
Commutateur Multifonctions	12
Contrôle du volume	13
Multiprogramme	15
Muet	15
Microphones directionnels	16
Dispositifs pour le téléphone	17
Utilisation du téléphone fixe	18
Technologie Système Cros/Bicros	21
Technologie Tinnitus Multiflex	22
Accessoires sans-fil	24
Entretien et prévention	
Entretien journalier	25
Service après-vente	30
Problèmes et solutions	31
Conseils pour une meilleure communication ...	32
Informations réglementaires	34
Garantie limitée	43
Rappel	44
Matériorigilance	45

microRIC pile 312

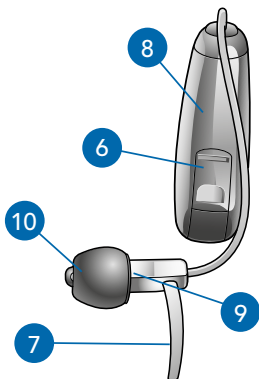
1. Coque
2. Tube
3. Ecouteur
4. Entrées des Microphones
5. Commutateur Multifonctions
Bouton-poussoir ou Potentiomètre
6. Tiroir pile (Marche/Arrêt)
Identification par un Numéro de Série
7. Ergot de rétention
8. Identification par les noms
du fabricant et du modèle
9. Indicateur de côté appareil
et écouteur (Droit/Gauche)
10. Embout standard dôme
11. Embout sur-mesure
12. Ecouteur sur-mesure PUISSANCE ABSOLUE



11

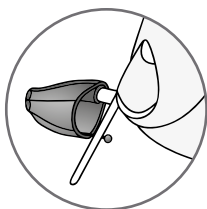


12

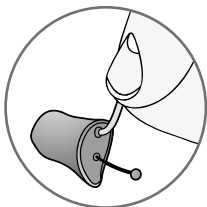


RIC pile 312

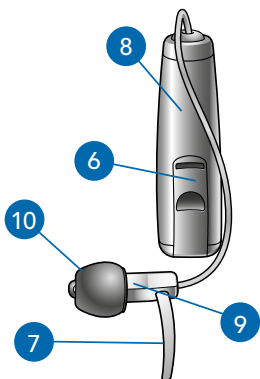
1. Coque
2. Tube
3. Ecouteur
4. Entrées des Microphones
5. Commutateur Multifonctions à bascule
(Rocker-switch)
6. Tiroir pile (Marche/Arrêt)
Identification par un Numéro de Série
7. Ergot de rétention
8. Identification par les noms
du fabricant et du modèle
9. Indicateur de côté appareil
et écouteur (Droit/Gauche)
10. Embout standard dôme
11. Embout sur-mesure
12. Ecouteur sur-mesure PUISSANCE ABSOLUE



11



12



La pile

Votre aide auditive utilise une pile de type Zinc Air : 312 ● Marron. La taille de la pile est identifiée par un code de couleur sur l'emballage des piles. Assurez-vous que le type et le modèle soient corrects.

Insertion et extraction de la pile

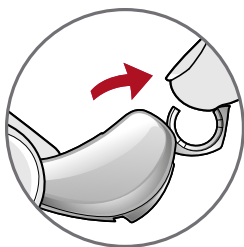
Il est conseillé de changer la pile au-dessus d'une table ou d'un bureau pour éviter les risques de chute.

1. Utiliser l'encôche situé sur le tiroir pile.
2. Ouvrez doucement le tiroir pile avec le doigt.
3. Tirez doucement vers le bas ou vers le haut (suivant le modèle) puis retirez la pile usagée. **Ne pas ouvrir le tiroir pile trop fort, cela risquerait de l'endommager.**
4. Retirez l'étiquette adhésive de la pile neuve. Attendez 3 à 5 mns après avoir retiré l'étiquette avant de l'insérer.
5. Placez le signe "+" de la pile (côté plat de la pile) sur le "+" du tiroir pile.
6. Fermez doucement et complètement le tiroir pile.

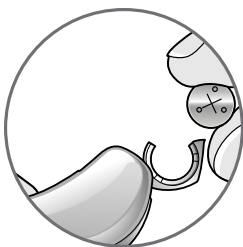
Indicateurs de fin de vie de pile

Un indicateur sonore sera émis lorsque le voltage de la pile faiblira. Vous avez environ cinq minutes* pour la remplacer. Un indicateur peut également émettre pendant 2 secondes avant que la pile ne fonctionne plus.

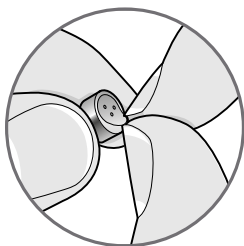
** Le temps disponible entre la pile faible et la fin de vie de la pile dépendra du niveau sonore ambiant et de la marque de la pile utilisée.*



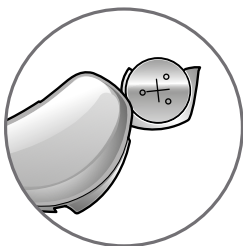
1



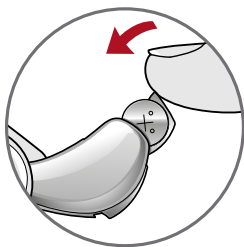
2



3



4



5

Conseils utiles

- NE JAMAIS FORCER LA FERMETURE DU TIROIR PILE. Si le tiroir pile ne ferme pas complètement, vérifiez si la pile est insérée dans le bon sens du tiroir pile.
- Ne pas ouvrir le tiroir pile trop fort, cela risquerait de l'endommager.
- Il est conseillé de changer la pile au-dessus d'une table ou d'un bureau afin de supprimer les risques de chute.
- Apportez les piles usagées dans les lieux spécialement destinés aux traitements des déchets spéciaux.
- Consultez votre audioprothésiste en cas de problème avec la pile. Il saura vérifier le type et modèle que vous utilisez et qui peuvent fournir des performances différentes.

ATTENTION : Avaler une pile peut entraîner des dommages sur votre santé.

Prévention

- ⚠ Assurez-vous que les piles ne soient pas à la portée des enfants, des handicapés mentaux ou des animaux domestiques.
- ⚠ Afin de ne pas risquer de confondre les piles avec vos médicaments, rangez-les dans un endroit différent.
- ⚠ Ne jamais mettre de pile dans la bouche afin de ne pas risquer de l'avaler. Ne jamais lécher une pile car cela peut provoquer de sérieuses brûlures et une intoxication.
- ⚠ **En cas d'ingestion d'une pile et/ou de brûlures causées par le léchage d'une pile :**

APPELER LE CENTRE ANTIPOISON
(de préférence de votre région) www.centre-antipoison.net
et/ou un médecin et/ou le SAMU (15)

Insertion et extraction de l'aide auditive

Pour insérer l'embout :

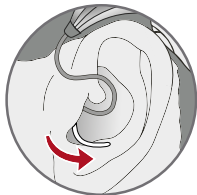
1. Tenez le tube entre le pouce et l'index du côté de l'embout puis insérez-le doucement dans votre conduit auditif.
2. Placez doucement l'aide auditive derrière le pavillon en faisant attention de ne pas tordre le tube.
3. Avec le bout du doigt, placez l'ergot de rétention dans le fond de votre pavillon.



1



2



3

Pour extraire l'embout :

- Retirer l'ergot de rétention.
- Retirez l'aide auditive.
- Attrapez le tube par la partie la plus épaisse, là où l'ergot de rétention rejoint le tube. Tirez-le délicatement jusqu'à extraction complète de l'embout.

Ne pas l'enlever en tirant sur la coque, vous risquez d'endommager la connexion tube/coque.



Conseils utiles

- Une légère irritation ou échauffement peut survenir dans le conduit auditif externe. Cela peut être causé par la pression de l'embout sur les parois et sera facilement rectifié par votre audioprothésiste. Consultez votre audioprothésiste.
- Consultez votre audioprothésiste, en cas de manifestation allergique, celui-ci a le choix entre différents matériaux.
- Consultez rapidement un médecin, en cas de réaction sévère, d'écoulement, de sécrétion de cérumen excessive ou toute autre manifestation anormale.

Marche & Arrêt

Mise en marche

Insérez une pile dans le tiroir pile et fermez-le complètement. Votre aide auditive est programmée avec un délai de mise en marche. Ceci vous permet de disposer de quelques secondes pour mettre votre aide auditive en place avant qu'elle soit mise sous tension.

Arrêt

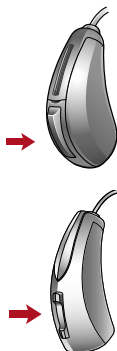
Ouvrez le tiroir pile complètement pour éviter tout contact entre la pile et les contacts pile.

Commutateur Multifonctions

Votre aide auditive dispose d'un commutateur Multifonctions pour régler le volume et les programmes.

Fonction du commutateur

Celui-ci réagit différemment en fonction du temps de pression. Pression courte (presser & relacher) et Pression longue (presser & maintenir). Ces options de pression et les fonctions sont pré-réglées par votre audioprothésiste, consultez-le pour connaître les réglages personnalisés.



Configuration du commutateur Multifonctions

	Contrôle du volume	Programmes	Muet	Niveau Tinnitus Multiflex	Balance audio*
Pression courte (Presser & Relâcher)					
Pression longue (Presser & maintenir)					

**Pour les réglages du BICROS uniquement.*

Potentiomètre

Si votre aide auditive est équipée d'un potentiomètre, il permet de régler le volume. Pour augmenter le volume, il suffit de tourner doucement le potentiomètre vers le haut et pour le diminuer, le tourner vers le bas. Vous entendrez un signal sonore quand vous atteindrez le niveau maximum.



Contrôle du volume automatique

Votre aide auditive a été réglée par votre audioprothésiste pour vous fournir une correction personnalisée. Si les sons vous paraissent généralement trop forts ou trop faibles, contactez votre audioprothésiste.

Votre aide auditive sera toujours mise sous tension au même volume déterminé par votre audioprothésiste.

Contrôle du volume avec le commutateur

Pour augmenter ou diminuer le volume, pressez le commutateur puis relâchez et répétez cette opération jusqu'à ce que vous atteigniez l'intensité désirée. A chaque pression, l'intensité change d'un niveau.

REMARQUE : Si 10 minutes ou plus se sont écoulées depuis le dernier changement de volume, celui-ci diminue automatiquement avant d'augmenter.

Contrôle du volume haut/bas

Chaque fois que vous activez le commutateur, le volume change toujours dans une direction spécifique (vers le haut ou vers le bas). Par exemple, une pression et un relâchement courts peuvent augmenter le volume, tandis qu'une pression longue peut diminuer le volume.

Certains contrôles utilisateur peuvent être réglés pour que l'aide auditive droite augmente le volume et l'aide auditive gauche pour le diminuer. Demandez à votre audioprothésiste si ce réglage peut vous être utile.

Contrôle du volume avec le commutateur à bascule

Pressez sur la partie supérieure pour augmenter le volume et la partie inférieure pour le diminuer.

Indicateurs sonores Contrôle du volume

Votre audioprothésiste peut activer des indicateurs sonores indiquant la position actuelle du niveau de volume.

Niveau du volume	Tonalité
Volume maximum	5 bips •••••
Volume suivant	Tonalité courte –
Volume initial (par défaut)	3 bips •••
Volume suivant	Tonalité courte –
Volume minimum	Bip long •

L'aide auditive est configurée avec la pression suivante :

- Presser & Relacher le contrôle du volume
- Presser & Maintenir le contrôle du volume

Multiprogramme

Votre audioprothésiste peut régler des programmes que vous pouvez accéder avec le commutateur. Celui-ci vous permet de sélectionner des réglages correspondant à la situation d'écoute dans laquelle vous vous trouvez.

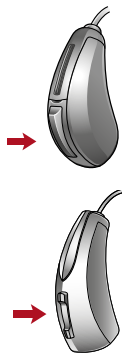
Ces programmes supplémentaires sont accessibles en pressant le commutateur. Chaque fois que vous presserez le commutateur, le programme changera selon les programmes disponibles.

Indicateurs sonores Multiprogramme

Des indicateurs sonores (ou bips) permettent d'identifier sur quel programme l'aide auditive est utilisée. Cette fonction est pré-réglée par votre audioprothésiste, consultez-le pour connaître les réglages personnalisés.

Muet (pression longue sur le commutateur)

Si votre aide auditive est équipée de la fonctionnalité "Muet" et configurée avec une pression longue et maintenue sur le commutateur multifonctions, celle-ci coupera le son. Si elle est activée par votre audioprothésiste, vous entendrez un signal sonore puis le son se coupera. Pour la réactiver, pressez longuement sur le commutateur jusqu'à ce que le son revienne.



Balance audio Système BiCros

Le commutateur de l'émetteur peut également ajuster la balance audio de votre aide auditive et de l'émetteur. Reportez vous à la rubrique Technologie CROS/BiCROS (page 21) pour plus d'informations.

Contrôle du volume Tinnitus Multiflex

Le commutateur peut également ajuster le niveau du stimulus sonore Tinnitus Multiflex. Reportez vous à la rubrique Technologie Tinnitus Multiflex (page 22) pour plus d'informations.

Microphones directionnels

Votre aide auditive est équipée de microphones directionnels pour vous aider à améliorer votre compréhension dans des environnements bruyants tels que les restaurants et autres situations très bruyantes. Consultez votre audioprothésiste pour connaître son fonctionnement.

Utilisation du téléphone fixe

Votre aide auditive comprend des dispositifs pour vous aider à utiliser le téléphone. Votre audioprothésiste va vous indiquer les systèmes disponibles en cochant la ou les cases ci-dessous.

Votre aide auditive possède le dispositif suivant :

- Réponse téléphone automatique et Bobine téléphonique automatique
- Bobine téléphonique avec le Commutateur Multifonctions. Elle se trouve dans le programme_____
- Non

Réponse Téléphone automatique & Bobine téléphonique automatique

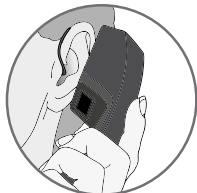
Placez le combiné téléphonique sur votre oreille comme pour une utilisation normale. Dès que celui-ci est correctement positionné, les fonctions téléphoniques s'activeront automatiquement. Un signal sonore va vous signaler quand votre aide auditive va passer en mode téléphone. Une fois le combiné éloigné, votre aide auditive reviendra automatiquement au programme d'écoute normale.

Bobine téléphonique avec le Commutateur Multifonctions

Pressez le commutateur afin d'accéder au programme dédié au téléphone. Un signal sonore va vous signaler quand votre aide auditive va passer en mode téléphone. Placez le combiné téléphonique sur votre oreille jusqu'à ce que vous trouviez la position d'écoute idéale. Après avoir raccroché le combiné, si vous désirez revenir au programme précédent, rappuyez sur le commutateur.

Utilisation du téléphone fixe

Pour trouver la meilleure position, vous devrez probablement vous exercer à faire quelques manipulations. La façon de placer l'écouteur du combiné téléphonique est différente. Il suffit de tenir le combiné près de l'oreille mais sans l'appuyer car cela pourrait générer un sifflement.



Il faut trouver le meilleur angle de position pour avoir la meilleure écoute. Nous vous conseillons de vous exercer tout d'abord avec quelqu'un que vous connaissez afin de trouver la bonne position d'écoute.



Si vous rencontrez des difficultés avec le positionnement du téléphone, consultez votre audioprothésiste.

Téléphone "Ear-to-Ear" en Streaming

Le programme Téléphone de votre aide auditive sans-fil doit être configuré avec l'option Téléphone «ear-to-ear». Lorsque vous sélectionnez le programme Téléphone, le son de celui-ci sera transmis dans votre aide auditive et à celle de l'oreille opposée. Ceci vous permet d'entendre une conversation téléphonique dans les deux oreilles. Renseignez-vous auprès de votre audioprothésiste pour des réglages téléphoniques particuliers.

Utilisation de l'aimant

Si l'aide auditive ne commute pas automatiquement en position téléphonique lorsque le combiné est à proximité, l'aimant fourni avec votre aide auditive doit être fixé sur le combiné téléphonique, celui-ci est destiné à renforcer le champ magnétique du téléphone. Il n'offrira pas la même puissance si le téléphone n'est pas équipé d'une boucle d'induction.

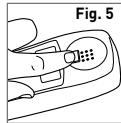
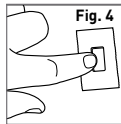
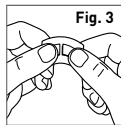
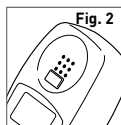
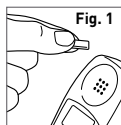
Nous vous conseillons de réaliser l'opération de fixation de l'aimant au-dessus d'une table à cause de sa petite taille. Avant de le positionner, assurez-vous que le combiné soit propre et sec.

1. Pour déterminer le bon emplacement de l'aimant, tenez-le quelques centimètres au-dessus de la sortie écouteur et lâchez-le (Fig. 1), il se placera automatiquement en position optimale sur le combiné (Fig. 2).

2. Pour fixer l'aimant sur le combiné, utilisez la bande adhésive double-face fournie.

3. Retirez l'aimant du combiné et placez-le sur une pellicule adhésive double-face située sur la bande (Fig. 3), puis bien appuyer (Fig. 4). Retirez délicatement l'aimant en vous assurant qu'il soit bien collé à l'adhésif.

4. Une fois le bon emplacement défini, collez l'aimant sur le combiné, appuyez fermement pour bien le maintenir en place (Fig. 5). Attention de ne pas obstruer la sortie du son avec l'adhésif.



NOTEZ BIEN : Lorsque vous utilisez l'aimant, manipulez-le avec précaution.

- . Assurez-vous qu'il soit fixé correctement au téléphone.
- . Gardez-le loin de la portée des enfants.
- . Contactez votre audioprothésiste si l'aimant venait à tomber dans votre conduit auditif.
- . Si l'aimant est avalé, contactez un médecin immédiatement.

Les aimants peuvent potentiellement interférer avec le rythme des stimulateurs cardiaques tels que les pacemakers et défibrillateurs ou d'autres appareils implantables. Contactez votre médecin avant d'utiliser l'aimant si vous portez ce type d'appareil.

TELEPHONES COMPATIBLES AVEC LES AIDES AUDITIVES

Les téléphones compatibles avec les aides auditives contiennent une bobine d'induction. Cette bobine détecte celle présente dans l'aide auditive permettant de les coupler grâce à un champ électro-magnétique. Les téléphones sans-fil ou les mobiles peuvent ne pas fonctionner efficacement avec ce type de dispositif. La performance de votre aide auditive peut varier selon les téléphones. Par conséquent, nous vous conseillons d'essayer votre téléphone avec votre aide auditive ou si vous décidez d'en acheter un nouveau, assurez-vous avant, qu'il fonctionne avec votre aide auditive. Pour plus d'informations, référez-vous au chapitre "Téléphone compatible avec une aide auditive" dans le guide d'utilisation de votre téléphone ou auprès de votre audioprothésiste.

Le système CROS (Contralateral Routing of Of Signals) est un dispositif auditif conçu pour le traitement des pertes auditives unilatérales. Il se compose d'un émetteur et d'un récepteur sans-fil. Le dispositif posé sur l'oreille atteinte de surdité non appareillable va capter les sons et les acheminer sans-fil à la meilleure l'oreille. Cela aide le patient à recevoir les sons des deux côtés sans effet d'ombre à de la tête. Ce système permet d'avoir une meilleure compréhension en préservant un son naturel. Le CROS prélève les sons provenant de l'oreille non appareillable, alors que le BiCROS prélève les sons des deux oreilles.

Contrôle avec le Commutateur Multifonctions

Pressez sur le commutateur afin d'accéder au programme dédié à ce dispositif. Celui-ci ajuste le niveau sonore. Pour le régler, pressez puis relâchez le commutateur et répétez cette opération jusqu'à ce que vous atteignez l'intensité désirée. A chaque pression, l'intensité change d'un niveau.

NOTEZ BIEN : Le contrôle du volume s'effectue uniquement sur le dispositif BiCROS.

Système CROS en Streaming

Le streaming s'active dès que vous sélectionnez ce programme. Le son est alors retransmis dans votre aide auditive. Un signal sonore signale quand elle va passer en mode CROS ou BiCROS. Si, pour n'importe quelle raison, la transmission s'interrompt de façon inattendue, vous entendrez un signal sonore d'alerte. Toutes ces fonctions sont pré-réglées par votre audioprothésiste, consultez-le pour connaître les réglages personnalisés.

La technologie anti-acouphènes Tinnitus Multiflex intégrée aux aides auditives soulage les bourdonnements d'oreille. L'aide auditive est dotée d'un générateur de bruit qui permet un traitement cohérent et personnalisé, capable de soulager et de gérer les acouphènes plus facilement. Cette technologie offre une très grande flexibilité pour créer un stimulus sonore (signal masquant) qui soulage efficacement les acouphènes en fonction de votre perte auditive. Celui-ci génère un bruit blanc qui varie en fréquence et en intensité. Il est programmé par votre audioprothésiste qui ajuste les paramètres du stimulus en fonction de vos besoins. Les réglages sont effectués avec le commutateur multifonctions. Consultez votre audioprothésiste pour connaître les réglages personnalisés.

Le contrôle du stimulus sonore est configuré par défaut pour baisser automatiquement le niveau avant qu'il n'augmente.

Si le commutateur multifonctions est configuré pour contrôler le stimulus sonore, chaque fois que vous l'activez, le niveau de stimulus de votre aide auditive change.

L'aide auditive est configurée avec la pression suivante :

- Presser & Relacher le contrôle du stimulus
- Presser & Maintenir le contrôle du stimulus

Contrôle du volume/Signal masquant

Volume : pressez puis relâchez le commutateur et répétez cette opération jusqu'à ce que vous atteigniez l'intensité désirée.

Signal masquant : pressez et maintenez le commutateur, les niveaux d'intensité du signal défileront, relâchez-le lorsque vous êtes au niveau souhaité.

Multiprogramme/Volume du signal masquant

Multiprogramme : pressez puis relâchez le commutateur jusqu'à ce que vous atteigniez le programme désiré.

Signal masquant : pressez et maintenez le commutateur, les niveaux d'intensité du signal défileront, relâchez-le lorsque vous êtes au niveau souhaité.

Se référer à la rubrique Contrôle du volume (page 15) pour toutes les options disponibles selon le modèle de l'aide auditive.

Technologie sans-fil

Si votre aide auditive est dotée de la technologie sans-fil, celle-ci permet une communication sans-fil. Votre aide auditive est équipée de fonctions avancées, dont une qui enregistre, analyse et cartographie l'environnement sonore où vous évoluez afin d'appliquer la meilleure amplification et faciliter votre compréhension en milieu bruyant.

Accessoires sans-fil*

Pour utiliser au maximum le potentiel de votre appareillage auditif, il existe différents accessoires sans-fil qui permettent de :

- Ajuster les réglages du volume ou des programmes de vos aides auditives à l'aide d'une télécommande.
- Transmettre le son directement dans vos aides auditives grâce à un émetteur sans-fil connecté à une source audio (TV, MP3, Chaîne hi-fi etc.).
- Transmettre à distance à partir d'un microphone externe le son directement dans vos aides auditives.
- Transmettre une conversation téléphonique d'un téléphone portable directement dans vos aides auditives.

Consultez votre audioprothésiste pour déterminer quels sont les accessoires qui peuvent le mieux vous convenir.

**Uniquement compatibles avec les aides auditives à technologie sans-fil.*

Entretien journalier

La prévention et l'entretien régulier de votre aide auditive vous assureront une durée de vie avec un minimum de trouble de fonctionnement.

La chaleur, l'humidité et les corps étrangers peuvent s'accumuler et diminuer ses performances ou interrompre son fonctionnement.

Important : Nettoyez votre aide auditive au-dessus d'une table recouverte d'un tissu propre. Vous protégerez ainsi votre aide auditive des chocs si elle vous échappe des mains.

- Vérifiez et nettoyez votre aide auditive ainsi que l'embout sur-mesure quotidiennement.
- Utilisez un linge doux et humide ou des lingettes nettoyantes et désinfectantes prévues à cet effet, pour retirer les traces de cérumen et autres particules qui peuvent s'accumuler sur la coque, autour des réglages ou du tiroir pile.
- Examinez régulièrement l'écouteur, l'embout dôme ou sur-mesure ainsi que la protection pare-cérumen qui pourraient se déboîter de l'écouteur ou de l'embout. Si tel était le cas, contactez immédiatement votre audioprothésiste afin qu'il effectue un examen de votre conduit auditif par otoscopie.

Votre audioprothésiste peut vous fournir des informations supplémentaires sur l'entretien de votre aide auditive, si cela est nécessaire.

Recommandation : Par mesure d'hygiène et compte tenu du vieillissement du matériau, nous recommandons vivement de changer l'embout dôme toutes les 6 à 8 semaines ou selon les conseils donnés par votre audioprothésiste.

Prévention

- Nettoyez votre aide auditive au-dessus d'une table recouverte d'un tissu propre. Vous protégerez ainsi votre aide auditive des chocs si elle vous échappe des mains.
- N'utilisez jamais d'eau, de solvant, d'huile ou de produit de nettoyage non recommandés par votre audioprothésiste pour la nettoyer.
- Quand vous ne portez pas votre aide auditive, ouvrez le tiroir pile pour éviter tout risque d'humidité.
- Protégez-la des produits de nettoyage chimiques, de la laque pour cheveux ou du parfum.
- Quand vous n'utilisez pas votre aide auditive pendant un long moment, enlevez la pile du tiroir pile et rangez votre aide auditive dans son écrin :
 - Dans un endroit frais, sec et sûr,
 - En dehors d'une source directe de lumière ou de chaleur,
 - Dans un endroit où vous pouvez facilement la trouver, ou différent de celui de vos médicaments.
 - A l'abri des enfants, des handicapés mentaux ou des animaux domestiques.

Protection pare-cérumen écouteur Hear Clear™

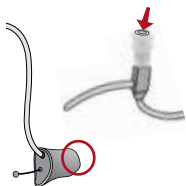
Votre aide auditive est équipée d'une protection pare-cérumen nouvelle technologie Hear Clear située à la sortie de l'écouteur. Hear Clear est dotée de la plus récente technologie. Cette protection repousse l'humidité et crée une barrière qui assure une performance régulière des composants pendant la durée de vie de votre aide auditive.

Elle protège du cérumen, de l'humidité et des corps étrangers qui peuvent s'introduire dans la sortie écouteur de votre aide auditive, ce qui évite tout risque de diminution des performances ou d'interruption de son fonctionnement.

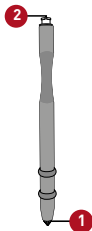
Conseils d'utilisation

- N'essayez pas de nettoyer cette protection, elle doit être changée car elle est prévue pour une seule utilisation.
- Pour bénéficier au maximum de l'efficacité de votre aide auditive et par mesure d'hygiène, changer la protection toutes les 2 semaines ou selon les conseils de votre audioprothésiste.
- Utilisez uniquement la barrette pour changer la protection. **Ne pas la réutiliser, la jeter après usage.**

Identification de la protection



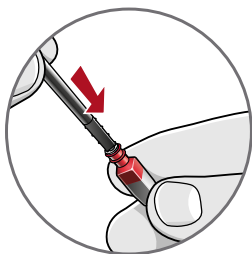
1. “Côté retrait” de la protection usagée
2. “Côté insertion” de la protection neuve



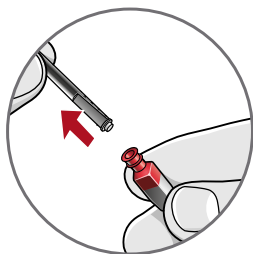
Retirez l’embout puis suivez les instructions ci-dessous pour remplacer la protection.

1. Insérez délicatement le “côté retrait” dans la protection usagée située dans la sortie de l’écouteur.
2. Retirez la barrette avec la protection usagée fixée.
3. Retournez la barrette. Une protection neuve est déjà fixée sur le “côté insertion” de la barrette.
4. Dirigez le “côté insertion” de la barrette dans la sortie écouteur puis pressez délicatement.
5. Retirez la barrette et remettez l’embout. **Puis jetez-la après usage.**

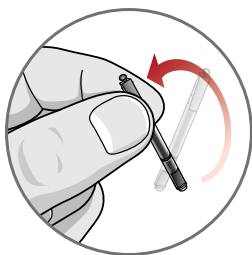
L’aide auditive est de nouveau prête à l’emploi.



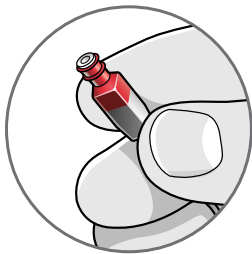
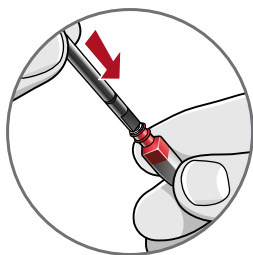
1



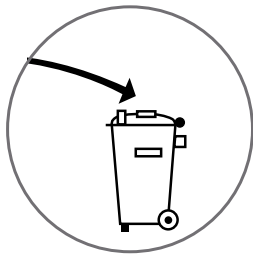
2



3



4



5

Service après-vente

Quelque soit la raison, si votre aide auditive ne fonctionne plus, n'essayez pas de la réparer vous-même. Non seulement vous ne pourriez plus bénéficier des garanties et assurances mais surtout vous pourriez gravement la détériorer.

Si votre aide auditive tombe en panne ou si elle ne vous apporte pas satisfaction, consultez en premier lieu votre guide d'utilisation (page suivante) pour les solutions possibles. Si les problèmes persistent, n'hésitez pas à consulter votre audioprothésiste.

Même si vous êtes en déplacement loin de votre domicile, n'importe quel audioprothésiste se fera un plaisir de vous aider. Il pourra peut-être résoudre vos problèmes directement dans son laboratoire.

Problèmes et solutions

SYMPTOMES	CAUSES POSSIBLES	SOLUTIONS
Le son n'est pas assez fort	La pile est faible	Remplacez la pile
	Embout/Tube/Protection pare-cérumen sont obstrués	Nettoyez ou remplacez si besoin
	L'audition a changé	Consultez votre audioprothésiste
	Présence de débris	Remplacez la protection pare-cérumen
Amplification instable	La pile est faible	Remplacez la pile
	Embout/Tube/Protection pare-cérumen sont obstrués	Nettoyez ou remplacez si besoin
Le son n'est pas clair et est distordu	La pile est faible	Remplacez la pile
	Embout/Tube/Protection pare-cérumen sont obstrués	Nettoyez ou remplacez si besoin
	L'aide auditive est en panne	Consultez votre audioprothésiste
L'aide auditive ne fonctionne plus	La pile est faible	Remplacez la pile
	Embout/Tube/Protection pare-cérumen sont obstrués	Nettoyez ou remplacez si besoin
	Le tube est plié	Consultez votre audioprothésiste

Votre audioprothésiste vous recommandera des horaires d'écoute pour vous aider à vous adapter à votre nouvel appareillage auditif. Votre cerveau aura besoin de pratique, de temps et de patience pour s'adapter aux nouveaux sons de votre aide auditive. Entendre n'est qu'une partie de la façon dont nous partageons des pensées, des idées et des sentiments. La lecture sur les lèvres, les expressions du visage et les gestes des autres peuvent améliorer notre manière d'apprendre, ce que seule l'amplification de sons ne peut fournir.

Grâce à votre appareillage auditif, vous allez à nouveau stimuler votre audition. Dans un premier temps, utilisez votre aide auditive seulement dans des environnements familiers et calmes où vous pourrez identifier et localiser des bruits simples (écoulement d'eau, claquements de porte, chants d'oiseaux...) que vous n'avez plus entendus depuis quelques temps.

D'autres sons, comme votre propre voix seront différents. Dans le même environnement calme, exercez-vous à écouter et à converser avec une personne dont la voix vous est familière et placez-la face à vous.

Rappelez-vous que la plupart des gens ne savent pas et ne peuvent pas voir votre problème d'audition. Il existe des moyens non-verbaux encourageant les autres à vous faire face quand ils vous parlent plus doucement.

Votre patience et votre bonne volonté seront largement responsables du succès de votre appareillage.

Suivez les conseils de communication simples suivants :

Pour vous

- Assurez-vous de pouvoir voir le visage et les expressions de votre interlocuteur.
- Si vous allez dans des lieux publics tels que l'église ou des meetings, asseyez-vous près et suivant une bonne distance de vision de l'orateur.
- Les ambiances sonores peuvent également vous distraire. Par exemple, tenir une conversation pendant que la télévision fonctionne.
- Utilisez votre aide auditive de façon progressive jusqu'au moment de sa complète intégration dans votre vie de tous les jours.

Pour votre famille et vos amis

Votre famille et vos amis sont également affectés par votre problème d'audition, faites-leur connaître vos besoins afin qu'ils vous aident.

- Votre interlocuteur doit avoir toute votre attention avant de commencer à parler.
- Vous pouvez regarder son visage quand il parle en vous asseyant face à lui dans une pièce calme.
- Faites reformuler plutôt que répéter les mêmes mots si vous n'avez pas compris la première fois. Des mots différents peuvent être plus faciles à comprendre.
- Votre interlocuteur doit parler normalement, naturellement et clairement plutôt que plus fort.

Informations de sécurité

UTILISATION PRÉVUE : Une aide auditive à conduction aérienne est un appareil amplificateur de son portable qui permet de compenser une audition défaillante. Les aides auditives sont disponibles avec différents niveaux de gain ou de sortie appropriés pour traiter les pertes auditives légères à profondes.

Vos aides auditives sont conçues pour fonctionner dans les environnements publics et résidentiels, dans le respect des normes internationales en matière de compatibilité électromagnétique (émissions et immunité) des dispositifs médicaux. Toutefois, des interférences sont susceptibles de survenir malgré tout à cause de perturbations sur les lignes électriques, de détecteurs de métaux dans les aéroports, de champs électromagnétiques provenant d'autres dispositifs médicaux, de signaux radio et de décharges électrostatiques.

Si vous utilisez un autre dispositif médical ou portez un dispositif médical implanté comme un défibrillateur ou un pacemaker et que vous vous demandez si vos aides auditives pourraient causer des interférences avec votre dispositif médical, contactez votre médecin ou le fabricant de votre dispositif médical pour en savoir plus sur les risques de perturbation du signal.

Vous ne devez pas porter vos aides auditives lors d'un examen IRM ou dans un caisson hyperbare.

Vos aides auditives sont classées comme pièce appliquée de type B selon la norme IEC 60601-1 relative aux dispositifs médicaux.

Vos aides auditives ne sont pas formellement certifiées pour une utilisation dans des atmosphères explosives telles que celles présentes dans des mines de charbon ou dans certaines usines chimiques.

Vos aides auditives doivent être stockées à une température comprise entre -40°C et +60°C et à un taux d'humidité relatif compris entre 10 %-95 % rH.

Vos aides auditives sont conçues pour fonctionner en-deçà et au-delà des températures dites confortables, de très froid à plus de 50°C.

Utilisation à bord des avions*

Comme votre aide auditive est dotée de la technologie sans-fil, vous ne devez donc pas l'utiliser à bord d'un avion sauf permission expresse du personnel de bord. Votre audioprothésiste peut activer un

programme spécial qui permette à votre aide auditive de fonctionner sans la technologie sans-fil.

Utilisation internationale*

Votre aide auditive est approuvée pour une fréquence radio qui est spécifique à votre pays ou région et peut ne pas être approuvée en dehors de votre région ou de votre pays. Soyez conscient du fait que l'utilisation au cours d'un voyage international peut occasionner des interférences avec d'autres équipements électroniques, ou que d'autres appareils électroniques peuvent causer des interférences avec votre aide auditive.

Nous sommes tenus par les exigences réglementaires de faire part des avertissements suivants :

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'aides auditives sans-fil à proximité immédiate d'un autre appareil électronique doit être évitée, leur performance pouvant en être altérée. Si cette utilisation s'avère indispensable, vérifiez que vos aides auditives et l'autre appareil fonctionnent normalement.

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'accessoires, composants ou pièces de rechange autres que ceux fournis par le fabricant de vos aides auditives peut entraîner une hausse des émissions électromagnétiques et/ou une baisse de l'immunité électromagnétique et se traduire par une détérioration de la performance.

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'un dispositif portatif de communication à radiofréquence dans un rayon de moins de 30 cm de votre aide auditive peut en détériorer la performance. Dans ce cas, éloignez-vous de cet appareil de communication.

AVERTISSEMENT À L'INTENTION DES AUDIOPROTHÉSISTES

S'ils s'aperçoivent en posant des questions, par l'observation ou la lecture de toute autre information à propos de l'utilisateur potentiel que ce dernier présente l'une des affections ci-dessous, les audioprothésistes doivent lui conseiller de consulter rapidement un médecin (de préférence un otorhinolaryngologiste) avant de lui vendre un système auditif :

- i. déformation visible, congénitale ou traumatique, de l'oreille ;
- ii. antécédents de drainage actif de l'oreille au cours des 90 jours précédents ;
- iii. antécédents de perte d'audition brutale ou à évolution rapide au cours des 90 jours précédents ;
- iv. vertige aigu ou chronique ;
- v. perte d'audition unilatérale brutale ou récente au cours des 90 jours précédents ;
- vi. écart aérien osseux audiométrique égal ou supérieur à 15 décibels à 500 Hz, 1 000 Hz et 2 000 Hz ;
- vii. preuve visible de dépôt important de cérumen ou de présence d'un corps étranger dans le conduit auditif externe ;
- viii. douleur ou gêne dans l'oreille.

Le choix et la pose d'une aide auditive dont le niveau de pression sonore maximal dépasse 132 dB requièrent des précautions spéciales afin de ne pas risquer de détériorer les capacités auditives restantes de l'utilisateur.

AVIS IMPORTANT POUR LES UTILISATEURS POTENTIELS

Les bonnes pratiques médicales requièrent que les personnes présentant une perte auditive consultent un médecin (de préférence un spécialiste des maladies de l'oreille) avant d'acheter une aide auditive. Ces spécialistes sont désignés par le nom d'otorhinolaryngologistes (ORL). L'examen médical a pour but de s'assurer que toutes les affections susceptibles d'endommager l'audition et médicalement traitables sont identifiées et traitées avant l'achat de l'appareil.

Après l'examen médical, le médecin vous remettra une attestation indiquant que votre perte auditive a été évaluée médicalement et qu'il n'y a aucune contre-indication à ce que vous portiez un appareillage

auditif. Il vous conseillera ensuite de consulter un spécialiste de l'audition pour le choix de l'appareillage.

L'audioprothésiste évaluera votre aptitude à entendre avec et sans appareil afin de choisir et de vous proposer un dispositif correspondant à vos besoins personnels. Si vous avez des doutes sur votre capacité à vous adapter à l'amplification, demandez s'il existe une possibilité d'essai avant achat.

La législation limite la vente d'aides auditives aux personnes qui attestent de l'exécution d'un examen médical par un médecin. Une visite de non contre-indication chez un médecin ORL est nécessaire dans le cadre de l'utilisation des systèmes auditifs.

Les solutions auditives ne restaurent pas une audition normale et n'empêchent pas ou ne réduisent pas la détérioration de l'audition due à des affections organiques. Leur utilisation ne constitue qu'un aspect de la réadaptation de l'audition et pourra devoir être complétée par une formation auditive et l'apprentissage de la lecture sur les lèvres. Dans la plupart des cas, l'utilisation occasionnelle de système auditif ne permet pas à l'utilisateur d'en tirer tout le bénéfice.

ENFANTS MALENTENDANTS

Outre l'examen médical, les enfants malentendants devront consulter un audioprothésiste dans un but d'évaluation et de réadaptation car la perte auditive risque d'entraîner des difficultés d'acquisition du langage et de développement éducatif et social. La formation et l'expérience de l'audioprothésiste le qualifient pour évaluer les enfants malentendants et les aider à se réadapter. Les systèmes auditifs sont des solutions souvent inadaptées aux besoins auditifs des enfants.

INFORMATIONS OBLIGATOIRES SUR LA TECHNOLOGIE TINNITUS MULTIFLEX DESTINÉES AUX AUDIOPROTHÉSISTES

UTILISATION

La technologie Tinnitus Multiflex est un outil qui génère des sons utilisés dans un programme d'atténuation des acouphènes pour soulager les patients qui en souffrent. La population cible est principalement la population adulte de plus de 18 ans.

La technologie Tinnitus Multiflex s'adresse aux professionnels de la santé auditive traitant des patients qui souffrent d'acouphènes ainsi

que de troubles auditifs conventionnels. L'adaptation de la technologie Tinnitus Multiflex doit être réalisée par un professionnel de l'audition dans le cadre d'un programme d'atténuation des acouphènes.

DESCRIPTION DU DISPOSITIF

La technologie Tinnitus Multiflex est une fonction logicielle générant un son programmé dans une aide auditive. L'aide auditive peut être utilisée de trois manières : soit comme aide auditive, soit comme outil de gestion des acouphènes soit encore comme aide auditive et outil de gestion des acouphènes.

Lorsqu'elle est activée, la technologie Tinnitus Multiflex génère le son et permet à l'audioprothésiste de définir et programmer les réglages correspondant au programme de thérapie sonore prescrit, propre à chaque patient. Le plan de traitement doit s'inscrire dans un programme de gestion des acouphènes pour les soulager.

La technologie Tinnitus Multiflex génère un signal de bruit blanc large bande qui varie en fréquence et amplitude. Ces caractéristiques sont modifiables par l'audioprothésiste et spécifiques à la thérapie prescrite qu'il a élaborée pour les besoins et le confort du patient.

Le patient peut contrôler le niveau ou volume du signal, parler des réglages avec l'audioprothésiste de même que de son niveau de confort et du son du signal.

AVERTISSEMENT AUX AUDIOPROTHÉSISTES

Un audioprothésiste est tenu de recommander à tout utilisateur potentiel de générateur sonore de consulter un médecin agréé (de préférence un ORL) avant toute utilisation s'il identifie, à travers ses questions, ses observations ou son analyse d'informations complémentaires sur le potentiel utilisateur, un des problèmes suivants chez ce dernier :

- i. Malformation congénitale ou traumatique visible de l'oreille.
- ii. Antécédents de drainage actif de l'oreille au cours des 90 jours qui précèdent.
- iii. Antécédents de perte auditive soudaine ou à progression rapide au cours des 90 jours qui précèdent.
- iv. Vertiges prononcés ou chroniques.
- v. Perte auditive unilatérale d'apparition soudaine ou récente au cours des 90 jours qui précèdent.

MISE EN GARDE : Pour un dispositif réglé au niveau de sortie maximal et porté de façon prolongée et au-delà des durées recommandées ci-dessous, l'exposition du patient à l'énergie sonore peut potentiellement dépasser les limites d'exposition au bruit. Ce dispositif est destiné à être utilisé pour une durée de seize (16) heures maximum par jour à un niveau de sortie maximal.

POUR LE PATIENT

Un outil de thérapie sonore est un dispositif électronique destiné à générer un bruit d'une intensité et d'une largeur de bande suffisantes pour traiter les bourdonnements d'oreilles. Il peut également être utilisé comme aide pour entendre les sons externes et la parole.

La technologie Tinnitus Multiflex est un outil qui génère des sons. Il est recommandé que ce dispositif soit utilisé en suivant les conseils appropriés et/ou dans un programme d'atténuation des acouphènes pour soulager les patients qui en souffrent.

CONCEPTS ET AVANTAGES THERAPEUTIQUES

La technologie Tinnitus Multiflex peut être utilisée dans le cadre d'un programme de gestion des acouphènes. La technologie Tinnitus Multiflex diffuse un bruit blanc dans l'aide auditive. La technologie Tinnitus Multiflex est programmée selon votre perte auditive et vos préférences et votre audioprothésiste peut en modifier les réglages pour répondre à vos besoins. La technologie Tinnitus Multiflex peut temporairement vous soulager de vos acouphènes.

UNIQUEMENT SUR ORDONNANCE

MISE EN GARDE : La législation limite la vente de ce dispositif par ou à la demande d'un médecin otorhinolaryngologiste, audioprothésiste ou autre professionnel de la santé auditive autorisé à délivrer des solutions auditives en France. L'utilisation d'un dispositif de thérapie sonore générant des sons est soumise à l'avis et à la consultation de votre audioprothésiste ou d'un professionnel de la santé auditive. Votre audioprothésiste établira un diagnostic précis et adaptera l'appareil à vos exigences et besoins personnels. Cela doit inclure son utilisation dans un programme prescrit de gestion des acouphènes.

Votre audioprothésiste sera également en mesure de vous proposer un suivi approprié. Il est important que vous suiviez les conseils et indications de votre audioprothésiste concernant ce suivi.

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'un outil de thérapie sonore générant des sons peut susciter d'éventuelles inquiétudes. Notamment la possibilité d'une aggravation des acouphènes, une possible modification des seuils auditifs et une éventuelle irritation cutanée au point de contact avec l'appareil.

La technologie Tinnitus Multiflex a été conçue pour minimiser ces inquiétudes. Toutefois, si un de ces problèmes se manifeste ou si vous êtes pris de vertiges, nausées, maux de tête ou palpitations cardiaques, arrêtez immédiatement d'utiliser l'appareil et consultez un médecin, un audioprothésiste ou autre professionnel de l'audition. Comme avec tout appareil, tout mauvais usage d'un dispositif de thérapie sonore peut engendrer des effets potentiellement nocifs. Il est essentiel de veiller à en prévenir toute utilisation non autorisée et à tenir l'appareil hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

MISE EN GARDE : Pour un dispositif réglé au niveau de sortie maximal et porté de façon prolongée et au-delà des durées recommandées ci-dessous, votre exposition à l'énergie sonore peut potentiellement dépasser les limites d'exposition au bruit. Vous ne devez pas utiliser votre appareil auditif pendant plus de seize (16) heures par jour si ce dernier est réglé au niveau de sortie maximal de même que vous ne devez pas l'utiliser si votre audioprothésiste l'a réglé à des niveaux qui dépassent votre niveau de confort.

AVIS IMPORTANT POUR LES UTILISATEURS POTENTIELS DE GÉNÉRATEURS SONORES

Les bonnes pratiques en matière de santé exigent qu'une personne qui présente des acouphènes soit examinée par un médecin agréé (de préférence un médecin spécialisé dans les maladies de l'oreille) avant d'utiliser un générateur sonore. Les médecins agréés spécialisés dans les maladies de l'oreille sont des otorhino-laryngologistes (ORL) et des otologistes.

L'examen médical permet de s'assurer que tous les problèmes que la médecine peut traiter et qui sont susceptibles d'affecter les acouphènes sont identifiés et traités avant l'utilisation du générateur sonore.

DONNÉES TECHNIQUES TINNITUS

Sortie maximale de la technologie Tinnitus Multiflex = 87 dB SPL (typique) lorsque mesurée au coupleur 2cc selon ANSI S3.22 ou IEC 60118-7.

DESCRIPTION DE LA TECHNOLOGIE SANS-FIL

Vos aides auditives peuvent contenir un émetteur-récepteur radio fonctionnant dans la bande de fréquence 902-928 MHz (Amérique du Nord) ou dans la bande de fréquence 863-865 MHz (EU) avec un maximum de puissance apparente rayonnée de -20 dBm, avec un type de modulation de transmission de 342KFXD. Le récepteur de la radio a une bande passante de 300kHz.

Ce modèle d'aide auditive a été testé et a passé, les tests d'émission et d'immunité suivants :

- Exigences d'émission rayonnée IEC 60601-1-2 pour un dispositif de classe B du groupe 1, comme indiqué dans la norme CISPR 11.
- Immunité rayonnée par RF à un niveau de champ de 10 V/m entre 80 MHz et 2,7 GHz ainsi que les niveaux de terrain des dispositifs de communication comme indiqué dans le tableau 9 de la IEC 60601-1-2.
- Immunité aux champs magnétiques de fréquence d'alimentation à un niveau de champ de 30 A/m.
- Immunité aux niveaux d'ESD de +/- 8 kV décharge et décharge d'air de +/- 15 kV.

FCC - TECHNOLOGIE SANS-FIL

FCC ID: EOA-EXPSTANDARD

IC: 6903A-EXPSTANDARD

AVIS FCC

Cette aide auditive est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS sans licence d'ISED du Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Cette aide auditive ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) elle doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles de causer un mauvais fonctionnement de l'appareil.

Note : Le fabricant ne saurait être tenu pour responsable pour une quelconque interférence radio ou télévision causée par des modifications non autorisées de cet équipement. De telles modifications annulent l'autorité de l'utilisateur à utiliser cet appareil.

AVIS UE

Starkey Hearing Technologies déclare par la présente que l'aide auditive RIC est conforme aux principales exigences et autres dispositions pertinentes de la directive 2014/53/UE. Il est possible d'obtenir une copie de la déclaration de conformité en écrivant aux adresses ci-dessous ou en consultant le site docs.starkeyhearingtechnologies.com.

**Fabricant**

Starkey Hearing Technologies
6700 Washington Ave. South
Eden Prairie, MN 55344 USA

**Représentant européen**

Starkey Laboratories, Germany G.m.b.H
Weg beim Jäger 218-222
22335 Hamburg
Allemagne

Distributeur

Starkey France
23 rue Claude Nicolas Ledoux Europarc
94000 CRETEIL - France

Les déchets des appareils électroniques doivent être traités conformément aux règlements locaux.

Consulter le mode d'emploi



La garantie couvre tous les vices de fabrication constatés et reconnus par notre service technique. Elle donne droit au remplacement des pièces défectueuses. La garantie ne couvre pas les défauts de fonctionnement qui proviennent d'un mauvais entretien, d'un choc ou d'un démontage en dehors de nos services techniques.

Sont exclus : les piles ainsi que les dégâts causés par celles-ci. Toute réparation effectuée en dehors de nos services techniques pendant la durée de la garantie et toute utilisation non prévue dans ce guide entraînent immédiatement la fin de la garantie.

L'acheteur bénéficie de la garantie des vices cachés conformément à l'article 1641 du Code Civil. Les aides auditives voyagent aux risques et périls de l'expéditeur.

- En protégeant et en maintenant la qualité de votre aide auditive, cela vous aidera à en tirer toujours le meilleur profit.
- Quand vous n'utilisez pas votre aide auditive, rangez-la dans un endroit différent de celui de vos médicaments et ne la laissez pas à la portée des enfants, des handicapés mentaux ou des animaux domestiques.
- N'insérez jamais de produits liquides dans votre aide auditive car vous risqueriez d'affecter son bon fonctionnement.
- Protégez votre aide auditive des sources de chaleur et de la lumière directe.
- Protégez votre aide auditive contre les chutes ou les chocs. Nettoyez-la quotidiennement et changez la pile régulièrement.
- Protégez votre aide auditive des produits de nettoyage chimiques, de la laque pour cheveux ou du parfum.
- N'essayez jamais de réparer votre aide auditive. Il est préférable de consulter votre audioprothésiste.

Toute personne (professionnel de santé : audioprothésiste,..., technicien audioprothésiste, médecin, patient, fabricant,...) constatant un évènement indésirable (décès, menace du pronostic vital, incapacité permanente ou importante,...) lié à l'utilisation de nos dispositifs médicaux, doit le signaler impérativement au correspondant matériovigilance du fabricant.

Il se chargera ensuite de le déclarer si nécessaire auprès de l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé) afin d'identifier, d'analyser, de répertorier,... l'ensemble des dispositifs médicaux qui pourraient être concernés et ainsi mettre en place les démarches et corrections adéquates.

